

Commune de VERBERIE

Informations sur les risques naturels et technologiques

pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

01 DEC. 2015

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui non

PPRI Compiègne-Pont Ste Maxence

date Approuvé le 29/11/1996

aléa inondation

Modification n°1

Approuvée le 29/01/2014

Révision du PPRI Compiègne-Pont Sainte Maxence

date Prescrite le 04/12/2014

aléa inondation

date

aléa

date

aléa

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

Rapport de présentation PPRI

Consultable sur Internet

Note relative à la modification du PPRI de la vallée de l'Oise, section Compiègne-Pont St Maxence

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte

Moyenne

Modérée

Faible

Très faible

zone 5

zone 4

zone 3

zone 2

Zone 1 X

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Copie de la cartographie du zonage réglementaire du PPRI Compiègne-Pont Ste Maxence (cartographie arrêtée en novembre 1996) 1 planche A3

Copie de la cartographie de l'aléa inondation de la révision du PPRI Compiègne-Pont Ste Maxence (cartographie établie en juin 2015)- 8 planches A3 en couleur

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date

01 DEC. 2015

Le préfet de département

Emmanuel BERTHIER